



Boletín de Prensa

EMBAJADA DEL ESTADO PLURINACIONAL DE BOLIVIA EN FRANCIA

BOLETÍN ESPECIAL ENERO

Des résultats excellents et indéniables

Le président Evo Morales à 10 ans de son mandat



Fuente:www.hispantv.com

ÉCONOMIE ET PLANIFICATION

En 10 ans de gestion, la croissance du produit Intérieur brut est passée à une moyenne annuelle de 5%. En 2005, le PIB était de 9.568 millions de dollars ; cette année il est monté à 33.765 millions de dollars. En 2006k, le PIB par habitant était de 873 dollars ; en 2015, il a dépassé 3.000 dollars.

Entre 1986 et 2005, la moyenne annuelle du produit intérieur brut nominal était de 6.754 millions de dollars; ces 10 dernières années, la

moyenne annuelle a été de 22.806 millions de dollars, soit une croissance de 19%.

Il y a 20 ans, l'inflation moyenne annuelle n'était pas en dessous de 11,5% ; entre 2006 et maintenant, elle est passé à 6,3 %.

L'inflation moyenne cumulée des 10 dernières années est de 64%. L'augmentation salariale nette est de 143% et l'augmentation du pouvoir d'achat de 79%.

Jusqu'en 2015, la recette fiscale accumulée représente 414.292 millions de bolivianos.



10 AÑOS, 10 HITOS

Bolivia entre 2005 y 2014 redujo la pobreza extrema de 38,3% a 17,8%

BOLIVIA, RUMBO A LA AGENDA 2025

Ministerio de **COMUNICACIÓN**
Estado Plurinacional de Bolivia

#10 AÑOS CON EVO
#10 AÑOS DE CAMBIO

10 años
decidimos vivir bien

Entre 1994 et 2005, les redevances départementales et les transferts accumulés vers les provinces, les municipalités et les universités ont comptabilisé 10.797 millions de bolivianos. Entre 2006 et 2015, les redevances départementales et les transferts accumulés vers les provinces, les municipalités et les universités ont été de 64.772 millions bolivianos, soit une croissance de 494%.

Entre 1985 et 2005, l'investissement public accumulé a représenté 9.458 millions de dollars. De 2006 à 2015, l'investissement public accumulé a été de 30.549 millions de dollars. L'investissement en 2015 est de 5.985 millions de dollars.

Aujourd'hui, les exportations de produits traditionnels et non traditionnels représentent plus de 8.303 millions de dollars.

Dans le système financier, 61% de l'épargne s'est fait en bolivianos, ce qui a permis de récupérer la dignité et la souveraineté sur notre monnaie.

En 2006, la Bolivie était le dernier pays de l'Amérique du sud dans le classement économique, l'avant dernier pays d'Amérique; l'an passé, la Bolivie a enregistré une croissance

économique supérieure à 5%, devenant le premier pays de l'Amérique du sud, et le second pays d'Amérique.

INDICATEURS SOCIAUX

Pendant la dernière décennie, la pauvreté modérée est passée de 60,6 à 39,3%. De la même manière l'extrême pauvreté est passée de 38,2 à 17,3 %. Concernant l'écart des inégalités, en 2005, les 10% de la population la plus riche avait 128 fois plus de revenus que les 10% de la population la plus pauvre. Pour 2014, le chiffre est passé à 39 fois.

En 2015, la population qui bénéficiait des allocations Juancito Pinto, Juana Azurduy et Renta Dignidad a représenté 3,4 millions de personnes. Les allocations ont commencé par un investissement de 1.617 millions de bolivianos; en 2015, l'investissement a été de 2.814 millions de bolivianos.

POLITIQUE D'AUSTÉRITÉ

L'une des premières mesures établies par le gouvernement national à partir du mandat de 2006, a été la mise en œuvre d'une politique d'austérité et de sacrifices partagés, ce qui a



changé la philosophie de la fonction politique vers une vocation de service et de don. Grâce à cette politique d'austérité, 1.464 millions de bolivianos ont pu être économisés dans les 10 dernières années.

HYDROCARBURES ET ÉNERGIE

Entre 1985 et 2005, l'investissement dans le secteur des hydrocarbures a été de 5.942 millions de dollars. Entre 2006 et 2015, après la nationalisation des hydrocarbures, l'État a investi environ 11.000 millions de dollars.

Avant, le gaz naturel étaient exportés, mais le gaz de pétrole liquéfié GPL était importé. Depuis 2015 et avec le fonctionnement de l'usine qui sépare les liquides à Rio Grande, à Santa Cruz de la Sierra, 20% de la production est exportée et 80% est destinée au marché intérieur.

Entre 1985 et 2005, la moyenne annuelle de la recette pétrolière était de 4,587 millions de dollars. Entre 2006 et 2015, la moyenne annuelle est passée à 31,504 millions de dollars, soit une croissance de 168% sur des bénéfices en raffinerie.

Entre 2006 et 2015, 593.398 raccordements de gaz à usage domestique ont été installés, avec un investissement de 687 millions de dollars.

En 2009, la couverture nationale des services de base en électricité était de 79% en Bolivie. Entre 2010 et 2015, la couverture nationale a atteint 87%.

Entre 1985 et 2009, les investissements dans le secteur électrique, pour générer de l'électricité, ont été de 488,30 millions de dollars, avec une moyenne annuelle de 19,52 millions de dollars.

Entre 2010 et 2015, l'État a investi 899,47 millions de dollars, avec une moyenne annuelle de 149,9 millions de dollars. En ce qui concerne la distribution de l'électricité, entre 1985 et 2009 l'investissement a représenté 299,92 millions de dollars, avec une moyenne annuelle de 12 millions de dollars.

Entre 2010 et 2015, l'investissement a été de 353,66 millions de dollars, avec une moyenne annuelle de 58,94 millions de dollars.

Entre 1985 et 2009, les investissements pour la transmission électrique se sont élevés à 214,75 millions de dollars, avec une moyenne annuelle de 8,59 millions de dollars.

Entre 2010 et 2015, l'État a investi 543,49 millions de dollars, avec une moyenne annuelle de 90,58 millions de dollars.

EXPLOITATION MINIÈRE

En ce qui concerne l'activité minière, la moyenne annuelle de l'impôt perçu était de 7 millions de dollars, ce qui représente 40 millions de dollars en 21 ans. En 10 ans de gouvernance, 1.344 millions de dollars ont été perçus.

En 2005, la moyenne annuelle du revenu de l'activité minière était de 10,64 millions de dollars. De 2006 et à 2015, cette moyenne annuelle est passée à 316 millions de dollars, soit 2.606 millions de dollars accumulés jusqu'en 2015.

Entre 1985 et 2005, l'investissement public accumulé dans le secteur de l'exploitation minière ne dépasse pas 192 millions de dollars. Entre 2006 et 2015, l'investissement public accumulé dans ce secteur a été de 701 millions de dollars.

DÉVELOPPEMENT PRODUCTIF

Le gouvernement a décidé de transformer la matrice productive en Bolivie et à partir de là, les technologies ont été incorporées, les complexes productifs pour le développement du marché intérieur et l'exportation ont été consolidés, en reconnaissant et intégrant les différentes formes d'organisation économique constitutives de l'économie plurielle, publique, privée, communautaire, sociale et corporatiste, ce qui a contribué à créer et à maintenir des emplois de

qualité et a encouragé la distribution des ressources et des recettes.

Depuis 2009, l'État participe à l'industrie manufacturière avec un investissement de 1.323 millions de dollars, créant ainsi 4.305 emplois directs et 27.586 emplois indirects.

6.446 petits producteurs ont accédé à des prêts directs. Le portefeuille de crédits a augmenté de 35%. Pour la formation du secteur industriel et de l'innovation technologique, il y a 5 centres d'innovation productive en opération.

Le gouvernement dispose de recettes annuelles de 3.762 millions de bolivianos pour la commercialisation du riz, de la farine et de la viande, dont 894 millions sont investis pour l'importation et la commercialisation d'aliments et la stabilisation des prix des produits du panier familial.

Les exportations de produits manufacturés pendant notre gestion et sans l'appui de l'ATPDEA (*Andean Trade Promotion and Drug Eradication Act*, « Loi sur l'éradication de la drogue et la promotion du commerce andin ») sont d'une valeur de 2.494 millions de dollars.

DÉVELOPPEMENT DES ZONES RURALES

En 10 ans de gestion, l'État a investi 75 millions de dollars dans le secteur agricole, au profit de 201.317 familles avec des machines pour l'agriculture. Au total, 3.028 projets ont été réalisés. Le budget annuel du développement agricole de l'exercice 2015 s'est élevé à 1.565 millions de bolivianos.

L'assurance agricole universelle Pachamama a été mise en place. L'État a investi 32.128.784 bolivianos jusqu'en 2015, en indemnités pour les agriculteurs qui ont perdu leur récolte.

En 2015, la superficie assainie et brevetée comme

terres dépasse 67,7 millions d'hectares, soit une augmentation de 628%. 735.695 titres de propriété ont été délivrés, ce qui équivaut à une augmentation de 2.214% en 10 ans de gestion. 57% de la propriété de la terre appartient aux petits producteurs agricoles indigènes.

TRAVAUX PUBLICS

Au cours des 10 ans de gestion, l'investissement public dans les transports, le logement et les télécommunications a représenté 11.000 millions de dollars.

Le gouvernement a investi dans la construction et l'amélioration des aéroports de Cobija, Puerto Suarez, Trinidad, Copacabana, San Borja, Rurrenabaque, Tarija, Yacuiba, Potosí, Oruro et Uyuni. Les aéroports de Chimoré, Alcantarí, Riberalta, Guayaramerín, Monteagudo, Copacabana, Cobija, Tarija et Pando sont en construction.

L'État a investi environ 246 millions de bolivianos dans SABSA pour agrandir et améliorer les terminaux de La Paz, Cochabamba et Santa Cruz.

En 2015, le patrimoine accumulé de BOA était de 66,2 millions de dollars. À ses débuts, il était de 16 millions de dollars.

Avec le programme de logement social, 86.456





logements ont été construits et améliorés, au profit de 375.410 familles, avec un investissement de 3.930 millions de bolivianos en 10 ans.

Entel est dans 338 villes, il n'en manque plus qu'un pour qu'il soit installé dans les 339 villes de Bolivie. Le programme national de télécommunications représente un investissement de 1.080 millions de dollars à ce jour.

ENVIRONNEMENT

L'investissement en eau et assainissement de base est de 9.295 millions de bolivianos en 10 ans, soit une augmentation de 84% par rapport à 2006. L'eau potable couvre 84,9% de la Bolivie, répondant ainsi aux objectifs du millénaire des Nations Unies. La couverture nationale pour l'assainissement de base est de 57,4%.

L'investissement dans des projets d'irrigation a représenté 5.354 millions de bolivianos, soit une augmentation de 500%. Il y a 161.667 hectares irrigués, dont bénéficient 144.327 familles.

L'investissement pour la gestion intégrale des déchets solides représente 34 millions de bolivianos.

Il y a 22.740 hectares de terres boisées et reboisées. L'État a investi 127 millions de bolivianos en pépinières et en campagnes de reboisement.

SANTÉ

En 2015, 6,2% du PIB a été destiné au budget de la santé, soit une augmentation de quasiment 100% par rapport à 2005. Le budget assigné au

ministère de la Santé en 2015 a été de 2.385 millions de bolivianos.

Par le biais de l'Opération Miracle, en collaboration avec Cuba, 671.410 opérations de la vue gratuites ont été réalisées en 10 ans de gestion.

Depuis 2014, 2.854 patients diabétiques ont reçu une consultation gratuite. 114 patients ont reçu une transplantation rénale gratuite. L'État a fait un investissement de 113 millions de bolivianos.

Il y a une diminution de 64% de cas de malaria diagnostiqués. L'État plurinational de Bolivie a atteint les objectifs du millénaire des Nations Unies. Avec le Programme national de vigilance et de contrôle contre la tuberculose, en 2015 on comptabilise 42.402 patients souffrant de tuberculose pulmonaire qui ont terminé avec succès leur traitement.

En investissant 116 millions de bolivianos, le ministère de la Santé a mis en place le programme de télésanté en Bolivie, pour renforcer le système de santé à travers les technologies de l'information et de la communication, et augmenter ainsi l'accessibilité, la qualité de la gestion et la prise en charge en temps utile. Avec l'acquisition d'équipements de télésanté pour 339 villes du pays, 12.487 consultations avec des spécialistes à distance et en temps réel ont été réalisées.

Avec le programme multisectoriel Malnutrition Zéro, le taux de malnutrition chronique chez l'enfant de moins de 2 ans a été ramené à 13,5% depuis 2006.

ÉDUCATION

L'investissement total dans le domaine de l'éducation de 2006 à 2015 a été de 20.709 millions de bolivianos, soit une augmentation de 217%.

Le taux d'abandon scolaire au primaire et de déscolarisation a atteint 1,2% en 2015. En 2005, il était de 7,5%.

5.800 élèves bénéficient de bourses dans des universités privées et 15.357 boursiers sont en établissement d'enseignement technique privé.

Ont été créés 63 établissements d'enseignement

technique et technologique où 57 millions de bolivianos ont été investis en équipement.

Entre 2007 et 2015, le gouvernement national a investi 3.706 millions de bolivianos au total en équipement dans l'ensemble du système éducatif. *Yo sí puedo*, le programme d'alphabétisation, a réussi à alphabétiser 976.378 adultes. La Bolivie ne connaît plus l'illettrisme. En 2015, 69.406 personnes ont terminé le cycle primaire.

SPORT

Aujourd'hui, l'État plurinational de Bolivie considère le sport comme un droit fondamental dans la nouvelle constitution politique de l'État, ce qui est consolidé par la création du ministère des Sports comme entité responsable chargée de concevoir et de mettre en place des politiques qui encouragent le développement de l'éducation physique et sportive à tous niveaux.

CULTURES

Le ministère de la Culture et du tourisme, créé en 2009, a réalisé 14 festivals annuels du livre. Jusqu'en 2015, il a soutenu 8.427 artistes directement et 1.480 festivals nationaux et internationaux.

Le programme de récupération des langues et des savoirs a été mis en place. Aujourd'hui 7.200 fonctionnaires parlent une langue originelle. 7 prix annuels de reconnaissance pour les artistes ont été créés. Le prix Eduardo Abaroa reconnaît et encourage 209 artistes chaque année depuis 2012.

Lusqu'en 2015, 4.631 millions de dollars ont été générés en devises pour le tourisme récepteur. En 10 ans, le flux de touristes étrangers a atteint 8.813.677 visiteurs.

INSTITUTIONNALISATION DES DROITS ET JUSTICE

En 2006, le ministère de la Justice a été créé et à partir de cette date, plusieurs normes et dispositions juridiques ont été adoptées pour protéger la population la plus vulnérable, comme le Code des enfants et des adolescents qui établit un système de protection

intégrale qui reconnaît les différences ethniques et culturelles. Dans la loi qui permet la reconnaissance et la participation pleine et active des jeunes par le biais de leurs organisations, la priorité est faite aux programmes d'accès à l'emploi, une incitation financière pour les meilleurs étudiants est prévue ainsi que des bourses pour le premier ou le troisième cycle au niveau national et international.

Il y a une réglementation pour les personnes âgées qui garantit le droit de vieillir dans la dignité, ainsi qu'une assistance juridique gratuite, un accès à l'éducation et aux soins, une allocation vieillesse universelle. Le droit des personnes en situation de handicap est reconnu pour qu'elles bénéficient de conditions équitables et de l'égalité des chances avec un système de protection intégrale. L'insertion et l'inamovibilité dans l'emploi dans les entités publiques sont garanties.

L'État garantit aux femmes une vie libre, sans violence, avec des mesures dans le domaine pénal, professionnel, éducatif et sanitaire pour la prévention, la protection et la sanction de la violence. Le harcèlement ainsi que la violence politique sont sanctionnés pénalement et administrativement.

EMPLOI

En 2015, le taux de chômage a baissé de 3,2% par rapport à 2006 et le salaire minimum national est passé à 1.656 bolivianos, soit une





augmentation de 273%. Maintenant 4.261.125 boliviens bénéficient de la sécurité sociale.

Depuis la mise en place du programme *Mon premier emploi décent*, entre 2008 à 2015, 18.284 jeunes ont eu accès à un emploi décent. Le gouvernement a investi 20 millions de dollars dans la formation d'ouvriers qualifiés.

COMMUNAUTÉS AUTONOMES

Avec la loi cadre 031 sur l'autonomie et la décentralisation, les statuts de l'autonomie départementale de Pando et de Tarija ont été approuvés et sont entrés en vigueur. Ceux de Santa Cruz et Beni ont déjà été approuvés par leur assemblées respectives et ceux de La Paz, Cochabamba, Chuquisaca, Oruro et Potosí sont en cours.

TRANSPARENCE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le gouvernement national a la volonté politique d'éradiquer la corruption avec la mise en place de politiques publiques de lutte contre la corruption, et c'est pourquoi le ministère de la Transparence et de la lutte contre la corruption a été créé. Jusqu'en 2015, il y a eu 133 sanctions contre des représentants de l'autorité et des fonctionnaires pour délit de corruption et 680 millions de boliviens ont été récupérés 680 millions de Boliviens ont été récupérés par des actions en justice pour des faits de corruption.

496 entités publiques rendent des comptes de manière publique et obligatoire, et 318 unités de transparence ont été créées dans toute l'administration publique.

FORCES ARMÉES

Avant, le budget de la défense était de 10.787 millions de bolivianos. Il est maintenant de 25.401 millions de bolivianos.

Dans les écoles supérieures militaires, le gouvernement a mis en place la formation d'un bac technique. Jusqu'en 2015, 5.692 soldats se sont formés.

POLICE

En 10 ans, le budget destiné à la rémunération de la police bolivienne a été augmenté par l'État à 2.035 millions de bolivianos, soit une augmentation de 203% par rapport à 2005.

La prime de sécurité citoyenne dans la police a été augmentée, maintenant elle est de 470 bolivianos. Depuis 2010, les ressources destinées à l'équipement de la police bolivienne sont de 24 millions de bolivianos par an.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS

D'après les données des Nations Unies, en Bolivie, la culture de la feuille de coca a été réduite de 15%. Les Nations Unies reconnaissent que la réduction des cultures de coca a été effective. En 2006, il y avait 27.500 hectares de coca. En janvier 2015, il n'y en a plus que 20.400.

DROIT À LA COMMUNICATION ET À L'INFORMATION

Les droits à la communication et à l'information se sont constitutionnalisés dans les articles 106 et 107 de la Constitution politique de l'État. La loi 315 a été promulguée pour l'assurance vie, l'invalidité permanente pour accident, la maladie en général et autres causes pour les professionnels des médias.

L'État a promulgué la loi générale 164 pour les télécommunications, qui garantit le droit à la communication et à l'information, ainsi que la distribution équitable et juste des espaces radioélectriques, de la manière suivante : 33% pour le secteur commercial, 33% pour l'État, 7% pour le secteur communautaire et 17% pour le secteur des peuples indigènes, originaires et ruraux.

LA BOLIVIE CHANGE, EVO TIENT SA PROMESSE

Depuis 2007, le ministère de la Présidence exécute le programme « la Bolivie change, Evo tient sa promesse ». Jusqu'en 2015, 6.475 projets ont été exécutés, dont 2.808 destinés à l'infrastructure éducative, 1.509 à l'infrastructure sportive et 2.158 à des projets municipaux. L'État a investi environ 9.860 millions de bolivianos, pendant ces 9 années de gestion.

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

La Convention unique sur les stupéfiants, signée le 30 mars 1961 à New York, qui établit le contrôle et l'utilisation des drogues et des stupéfiants, et révisée par le protocole de 1971, a inclus la feuille de coca dans la liste des stupéfiants. En 1975, le gouvernement de Banzer ratifie la convention, sans aucune réserve.

En 2001, l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) a commencé à exiger de la Bolivie qu'elle élimine la consommation de la feuille de coca.

En 2006, le gouvernement a rejeté catégoriquement les rapports de l'Organe

international de contrôle des stupéfiants, en dénonçant son attitude coloniale qui méconnaît les pratiques culturelles des peuples originaires de Bolivie. Aucun gouvernement, avant celui-ci, n'a essayé de réparer cette injustice de la part de la communauté internationale.

Le 11 mars 2009, le président Morales a participé à la 52^e session de la Commission sur les stupéfiants de l'ONU à Vienne, au cours de laquelle il a demandé que la communauté internationale répare cette erreur historique de vouloir interdire la consommation traditionnelle de la feuille de coca. Le 12 mars de la même année, la Bolivie a proposé un amendement à l'article 49 de la Convention de 1961, demandant l'élimination des alinéas 1c et 2e, qui interdisaient la mastication de la feuille de coca et établissait un délai de 25 ans pour son élimination des us et coutumes boliviennes. L'application de cet amendement a été contestée par 18 pays, dont les États-Unis et le Canada.

Le 29 juin 2011, le gouvernement bolivien a annoncé qu'il se retirait officiellement de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961, indiquant son intention d'y adhérer à nouveau avec une réserve à l'article 49 est à ses alinéas 1c et 2e. En 2012, la Bolivie a adhéré de nouveau à



10 AÑOS, 10 HITOS

En esta década hemos presenciado el inicio de la era de la industrialización de nuestros recursos naturales con inversiones millonarias

BOLIVIA, RUMBO A LA AGENDA 2025

Ministerio de **COMUNICACIÓN**
Estado Plurinacional de Bolivia

#10AÑOSCON EVO
#10AÑOSDECAMBIO

10 años
decidimos vivir bien

la Convention, avec la réserve adoptée qui établit que les utilisations culturelles et médicinales de la feuille de coca sont complètement légales sur le territoire bolivien.

En 2009, le gouvernement bolivien a organisé la première Conférence mondiale des peuples sur le changement climatique et les droits de la Terre Mère, dans la ville de Tiquipaya. En 2015, s'est déroulée la deuxième Conférence mondiale des peuples sur le changement climatique et les droits de la Terre Mère, également dans la ville de Tiquipaya. Les déclarations des Conférences Tiquipaya I et II ont été apportées aux Conférences de l'ONU sur le changement climatique, permettant que soient reconnus le principe de responsabilité commune différenciée, l'obligation des pays développés d'assurer aux pays en développement le financement et l'installation de mécanismes de pertes et dommages ayant pour objectif de faire face aux conséquences du changement climatique dans les pays en développement.

Le 22 avril 2009, la Bolivie a obtenu que la journée internationale de la Terre Mère soit déclarée.

Lors du G-77, le gouvernement bolivien est parvenu à un accord pour une déclaration de principes de base sur les processus de restructuration et de renégociation de la dette externe, de manière souveraine. Ensuite, les Nations Unies ont approuvé la résolution 69/184 pour éviter le chantage et garantir que les pays renégocient leur dette de manière souveraine et en donnant la priorité aux besoins et aux droits de leur peuple.

En septembre 2015, l'Assemblée des Nations Unies a approuvé la résolution 69/377 pour la



promotion des services publics en faveur du développement durable où le principe « Ne vole pas, Ne mens pas et Ne sois pas paresseux » est reconnu.

En 2012, la Bolivie a assumé la présidence par intérim du G-77 et elle a organisé le Sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement des pays du G-77+Chine, à l'occasion de son 50^e anniversaire. Lors de ce sommet, la construction d'un nouvel ordre mondial pour le Vivre Bien a été abordée ainsi que la consolidation de la coopération Sud-Sud.

INTÉGRATION

En mai 2008, la Bolivie a remis le traité constitutionnel de l'Union des Nations sud-américaines (UNASUR). Il s'agit d'un organisme international qui a pour objectif de construire une identité et une citoyenneté sud-américaines, ainsi que de développer un espace régional intégré. Le secrétariat de l'UNASUR se trouve à Quito et son parlement fonctionnera à Cochabamba.

La Bolivie est un membre actif de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique - Traité de commerce des Peuples (ALBA-TCP), de la communauté andine des Nations (CAN) et de l'association latino-américaine d'intégration (ALADI); elle est aussi membre invitée du Mercosur. Et elle est en processus d'adhésion à la Communauté d'États latino-américains et caraïbes (CELAC).

En 2012, la Bolivie a été le pays d'accueil du Sommet des États américains. Lors de cette 42^e Assemblée générale de l'Organisation des États américains, la Déclaration Cochabamba sur la





10 AÑOS, 10 HITOS

El Papa Francisco visitó Bolivia en julio de 2015 y apoyó el anhelo boliviano al afirmar que "no es injusto", nuestro reclamo por una salida soberana al mar.

BOLIVIA, RUMBO A LA AGENDA 2025



Ministerio de
COMUNICACIÓN
Estado Plurinacional de Bolivia

#10 AÑOS CON EVO
#10 AÑOS DE CAMBIO



10 años
decidimos
vivir bien

sécurité et la souveraineté alimentaire a été approuvée.

Aujourd'hui, après 10 ans de gouvernance et de stabilité économique, la Bolivie est un pays attractif pour l'investissement étranger.

REQUÊTE POUR L'ACCÈS À LA MER

Depuis 2006, le gouvernement bolivien a élaboré un agenda bilatéral avec le Chili qui compte 13 points, parmi lesquels se trouve le thème de l'accès à la mer, avec pour objectif de trouver une solution définitive.

En 2010, les deux pays ont rédigé un acte avec des propositions concrètes, réalisable et utile. Cependant, le Chili a annulé unilatéralement ce processus de négociation et a fini par affirmer qu'il n'avait pas de questions restées en suspens avec la Bolivie.

Dans ce contexte, le 24 avril 2013, le gouvernement a présenté officiellement une requête devant la Cour internationale de justice pour demander au Chili de négocier un accès souverain à la mer. Le 15 juillet 2014, le gouvernement du Chili a présenté ses justificatifs et ses objections préliminaires, contestant la compétence de la Cour internationale de justice à prendre connaissance de la requête bolivienne. Le 7 novembre de la même année, la Bolivie a

présenté sa réponse aux documents justificatifs du Chili.

Le 24 septembre 2015, lors d'une cérémonie publique réalisée dans la grande salle de justice du Palais de la Paix, le président de la Cour internationale de justice de la Haye, Ronny Abraham, a donné lecture du résumé de la décision sur les objections préliminaires présentées par le Chili, et il a informé que celles-ci étaient rejetées par 14 votes contre 2, se déclarant ainsi compétent pour connaître la requête présentée par la Bolivie.

La Bolivie est stable, le chemin parcouru est inédit, historique et unique au monde.

« Nous avons démontré que nous savons commander l'État mieux que les pro-capitalistes, et mieux que les pro-impérialistes. Voilà le modèle bolivien, parce que jusqu'à maintenant nous gagnons, et je vous remercie beaucoup pour cela, frères ».

**Vive la Bolivie !
Vive la révolution démocratique culturelle !
Merci beaucoup.**



Fuente:www.hispantv.com

Fuentes Boletín

www.mincomunicacion.gob.bo

EMBAJADA DEL ESTADO PLURINACIONAL DE BOLIVIA EN FRANCIA

12. av. Président Kennedy
75016 Paris - France
Tel: 01 42 24 93 44
Fax: 01 45 25 86 23

Email:
embolivia.paris@wanadoo.fr
embolivia@emboliviafrancia.fr